

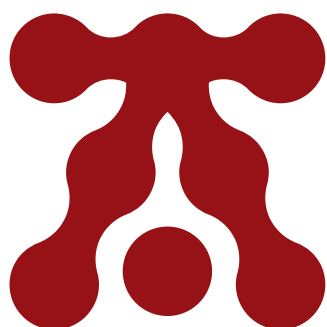
Partir en mobilité Erasmus+ pendant les études à l'isdatt

La mobilité internationale est une étape enrichissante dans votre parcours académique. Elle vous permet d'acquérir des compétences linguistiques, professionnelles et interculturelles tout en validant vos crédits ECTS.

Accessible à tous·tes, elle s'appuie sur des dispositifs adaptés à chaque situation :

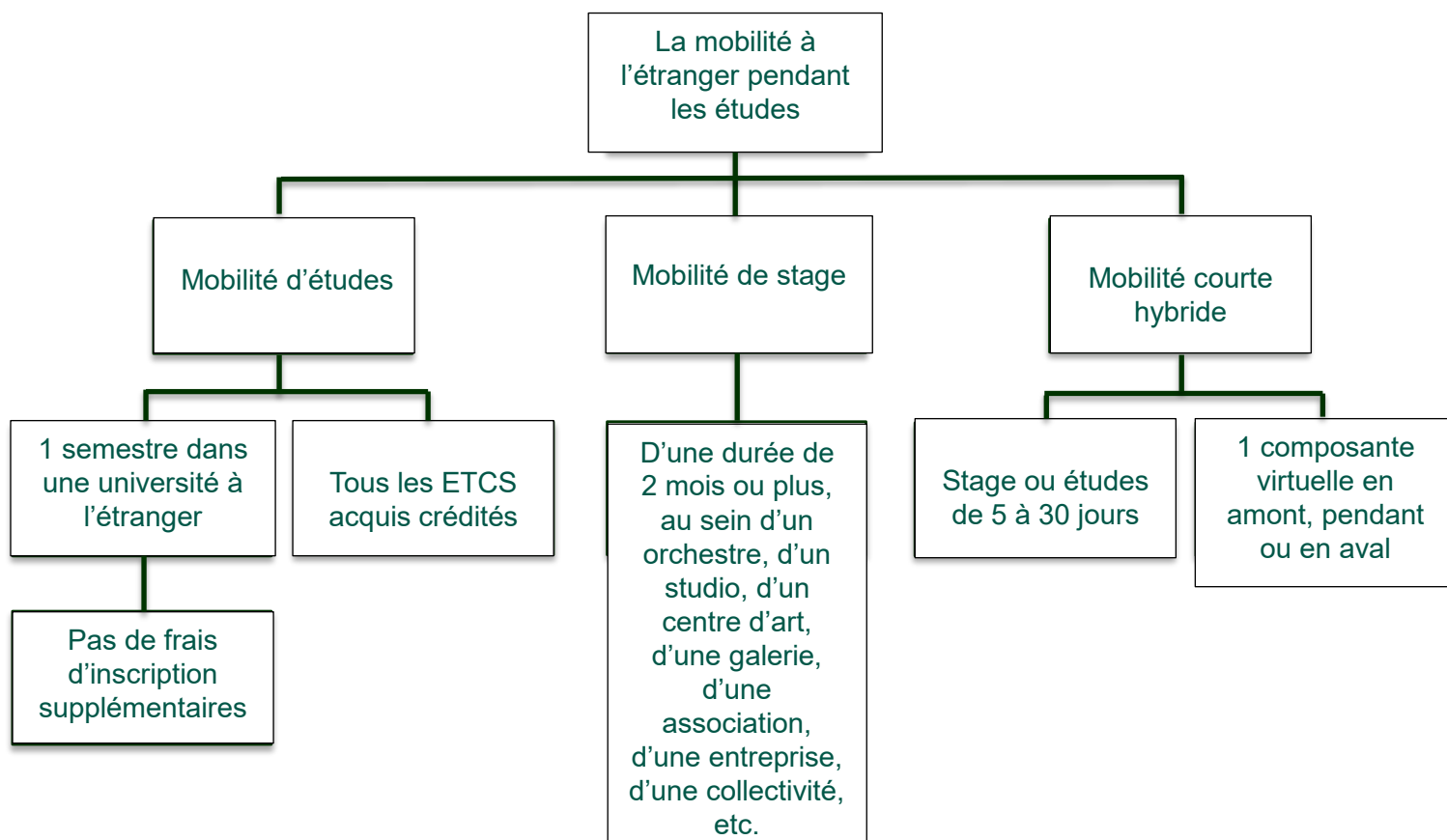
- Suppléments d'inclusion et aides spécifiques pour les personnes en situation de handicap
- Nombreux accords bilatéraux avec des établissements partenaires dans plusieurs pays de l'Union européenne
- Mobilités hors UE possibles, à étudier au cas par cas (financement non systématique)

L'isdatt développe des partenariats avec de nombreux établissements à travers le monde, offrant ainsi aux étudiant·es une diversité d'opportunités en lien avec les champs de l'art, du design, de la musique et de la danse.



TOUT ÉTUDIANT·E A LA POSSIBILITÉ DE BÉNÉFICIER D'UN PROGRAMME D'ÉCHANGES SELON LES PRINCIPES SUIVANTS :

⚠ L'étudiant·e s'inscrit et paie les droits d'inscription à l'isdaT avant son départ.



La mobilité d'études est conditionnée par le nombre de places prévues par chaque accord.

Les candidatures et les sélections se font au cours de l'année précédant la mobilité. Courant octobre/novembre le service des relations internationales organise une réunion d'informations sur les différents programmes de mobilité et sur les aides financières. La procédure de candidature et le calendrier sont communiqués aux étudiant·es lors de cette réunion. Les documents concernant la procédure de sélection sont consultables dans le règlement des études. Toute l'information concernant la procédure de candidature est disponible sur l'Intranet de l'école.

Objectifs de la mobilité :

- Découvrir de nouvelles méthodes pédagogiques et artistiques
- Développer son autonomie et son réseau international
- Obtenir des crédits académiques transférables à l'isdaT
- Préparer son insertion professionnelle future

Types de mobilités :

- **Mobilité d'études** : 1 semestre dans une école partenaire, crédits ECTS reconnus (plus de 2 mois de mobilité)
- **Mobilité de stage** : 2 mois ou plus, au sein d'un orchestre, d'un studio, d'un centre d'art, d'une galerie, d'une association, d'une entreprise, d'une collectivité, etc.
- **Mobilité courte / hybride** : 5 à 30 jours, avec composante virtuelle obligatoire.